



Projet de **Loi de Finances 2018** : L'industrie au centre des priorités

Le Projet de Loi de Finances 2018 donne l'occasion de s'enquérir de l'état d'avancement du Plan d'accélération industrielle 2014-2020. Tour d'horizon des principales réalisations constatées par le gouvernement et rapportées dans la Note de présentation du Projet de Loi de Finances 2018.

Depuis le lancement du Plan d'accélération industrielle (PAI), pas moins de 54 écosystèmes couvrant 13 secteurs industriels ont été mis en place avec les associations et fédérations professionnelles. A fin août 2017, indique le gouvernement dans le corps du texte de Loi de Finances 2018 soumis à l'approbation des deux chambres du Parlement. Lesdits écosystèmes ont donné lieu à 189.000 emplois, créés ou en cours de création et qui ont fait l'objet de conventions d'investissement signées.

L'automobile : principal pourvoyeur de devises

L'industrie automobile s'est hissée à des niveaux de croissance soutenus au cours des dix dernières années. Sa performance est particulièrement remarquable à l'export et en termes de création d'emplois, indicateurs à l'égard desquels le secteur dégage une

croissance annuelle à deux chiffres. En effet, l'industrie automobile marocaine a renforcé son positionnement dans la chaîne de valeur mondiale de l'automobile ; en témoignent les performances enregistrées au cours de ces dernières années, avec une production de 345.106 véhicules en 2016 contre 231.986 véhicules en 2014. Le Maroc est ainsi devenu le 1er constructeur automobile en Afrique du Nord et le 2e à l'échelle du continent. En 2016, le secteur a réalisé un chiffre d'affaires de 60 milliards de dirhams contre 40 milliards de dirhams en 2014 et a permis la création de 150.059 emplois (opérationnels et engagés dans le cadre de conventions) contre 73.000 en 2014. Aussi, le chiffre d'affaires à l'export a connu une augmentation de 50% entre 2014 et 2016. A noter également que sur les 20 premiers équipementiers mondiaux, 8 sont déjà installés au Maroc. Le positionnement du Maroc

en tant que plateforme de production et d'exportation d'équipements et de véhicules automobiles est conforté par les implantations de groupes étrangers de renom tels que RENAULT, PEUGEOT, DELPHI, YAZAKI, SEWS et SAINT-GOBAIN. La dynamique de développement du secteur sera renforcée également grâce à la mise en place des écosystèmes automobiles qui ont fait l'objet de contrats de performance avec le secteur privé et qui visent, à l'horizon 2020, d'atteindre une capacité de production d'un million de véhicules par an. A ce titre, 8 écosystèmes ont été mis en place à ce jour, à savoir «Câblage automobile», «Intérieur véhicule & sièges», «Métal/emboutissage», «Batteries automobiles», «Poids lourds et carrosserie industrielle», «Moteurs et Transmission», «Écosystème Renault» et «Écosystème PSA». L'écosystème «Moteurs et Transmission» illustre le point d'inflexion que connaît

l'industrie nationale et qui place ainsi notre pays, en un temps record, dans le cercle fermé des producteurs et des exportateurs de moteurs.

L'année 2017 a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre et la concrétisation des différents contrats et conventions signés dans le cadre du PAI. Le bilan préliminaire de la mise en œuvre des contrats de performance est très encourageant. En effet, 86 contrats d'investissement ont été signés depuis le lancement du PAI pour un montant global de l'ordre de 23 milliards de dirhams, permettant ainsi la création d'environ 72.000 emplois.

A fin août 2017, le chiffre d'affaires à l'export du secteur a atteint, 35,5 milliards de dirhams contre 35,4 milliards de dirhams pour la même période en 2016, soit une augmentation de 0,4%. La dynamique de développement du secteur se poursuivra en 2018 à travers l'opérationnalisation des contrats de performance des écosystèmes mis en place et l'accompagnement de l'installation des projets industriels d'envergure.

Projet PSA : 1,8 MMDH d'investissements à fin 2017

L'accord signé entre le groupe Peugeot-Citroën et l'Etat marocain pour l'implantation d'un complexe industriel pour un coût global de 555 millions d'euros (environ 6 milliards de dirhams) permettra, à terme, l'augmentation du taux d'intégration du secteur automobile de 40% à 80%. Ce projet prévoit la création de 3.500 emplois

directs et 20.000 emplois indirects ainsi que la production de 200.000 véhicules et 200.000 moteurs par an.

Ledit projet permettra également un approvisionnement à l'export en composants et pièces automobiles d'un volume d'un milliard d'euros/an (11 milliards de dirhams), outre la mise en place d'une filière « Recherche et Développement » employant 1.500 ingénieurs et techniciens supérieurs.

L'année 2017 a été caractérisée par l'inauguration, en date du 15 juin 2017, par le groupe Peugeot SA, des travaux de sa future usine de production de Kenitra, afin de développer sa performance commerciale au Maroc et dans la région. Le démarrage effectif du site est prévu en 2019.

A fin 2017, le Groupe Peugeot SA prévoit la réalisation d'un montant d'investissement de 165 millions d'euros (1,81 milliard de dirhams) et la création de 80 emplois directs. A fin 2018, le montant d'investissement et le nombre d'emplois atteindront respectivement 230 millions d'euros (2,53 milliards de dirhams) et 400 emplois directs.

Concernant la zone « fournisseurs » mitoyenne du projet Peugeot SA à Kenitra, le taux de remplissage a déjà atteint 54%, soit une superficie de 20 ha réservée à l'installation de 5 fournisseurs opérant dans les commodités du vitrage, pare-chocs, compresseur, boîte à vitesse, planche de bord, panneaux de portes et échappement, et ce pour un montant global avoisinant 1,8 milliard de dirhams et permettant la création d'environ 1.100 emplois directs et stables.

En outre, une convention d'investissement a été signée entre l'Etat et Peugeot-Citroën, portant sur l'installation à Casa Near Shore d'un centre de recherche et développement et d'un siège régional pour les autres entités du Groupe Peugeot SA dédié à la réalisation des Fonctions corporate, et ce pour un montant global de 29,7 millions de dirhams et permettant la création de 680 nouveaux emplois stables directs sur la période 2017-2020.

Renault : 9,62 MMDH de chiffre d'affaires

L'accord-cadre signé entre l'Etat marocain et le groupe Renault porte sur la réalisation, à Melloussa dans la région de Tanger, d'un complexe industriel de production de 400.000 véhicules par an dont 80% destinés à l'exportation et permettant la création, à terme, de 6.000 emplois directs et 30.000 emplois indirects.

Le volume global des véhicules produits au titre de l'année 2016 a atteint 345.000 véhicules et atteindra un volume de 381.000 véhicules à fin 2017. Le nombre d'emplois créés par Renault Tanger, à fin juin 2017, a atteint 8.000 emplois directs. Le chiffre d'affaires réalisé par Renault a atteint 875 millions d'euros (9,62 milliards de dirhams) et il passera à 1,05 milliard d'euros (11,55 milliards de dirhams) en 2018. Par ailleurs, Renault a réalisé, à fin 2016, un taux d'intégration local de 44%. Ce taux atteindra 47% à fin 2017 et 55% en 2018.



Aéronautique : le Maroc attire les majors mondiaux

Le secteur aéronautique marocain a connu un essor remarquable au cours des deux dernières années. Le développement de filières diversifiées (câblage, mécanique, chaudronnerie, composite, assemblage mécanique) positionne le Maroc comme une destination privilégiée de la sous-traitance aéronautique.

Ainsi, le Maroc a réussi à attirer le groupe mondial Bombardier qui constitue aujourd'hui une nouvelle locomotive de développement du secteur. Avec un investissement de l'ordre de 1,8 milliard de dirhams (200 millions de dollars), le projet Bombardier permet la création de 850 emplois directs et 4.400 indirects. L'installation récente d'autres majors mondiaux, tels que EATON, AEROLIA et ALCOA, confirme la capacité du Maroc à attirer les leaders du secteur.

Des contrats de performance ont été conclus en 2015 avec la profession afin d'accompagner le déploiement de 4 écosystèmes structurés dans les filières aéronautiques à savoir l'Assemblage, le Système électrique-câblage & harnais, l'Entretien-réparation & révision et l'Ingénierie.

La mise en œuvre de ces 4 écosystèmes permettra, d'ici 2020, de créer 23.000 nouveaux emplois, soit le triple de l'effectif actuel, de doubler le chiffre d'affaires à l'export pour le porter à 16 milliards de dirhams, d'atteindre un taux d'intégration local de 35% et d'attirer plus de 100 nouveaux acteurs. Par ailleurs, le projet d'envergure qu'entreprend Boeing au Maroc consiste à structurer un écosystème autour de ses fournisseurs et à organiser ainsi une plateforme de sourcing basée au Maroc réalisant un chiffre d'affaires additionnel de 9 milliards de dirhams tous les ans (un milliard de dollars), destiné entièrement à l'export.



L'Ecosystème entrainera l'implantation de 120 fournisseurs de Boeing qui sont d'ores et déjà identifiés et permettra la création de 8.700 nouveaux emplois qualifiés, aux normes de Boeing. En outre, le secteur de l'aéronautique a été marqué par le lancement d'un projet porté par HEXCEL, leader mondial des matériaux composites d'un montant d'investissement de 160 millions de dirhams et permettra d'employer plus de 120 collaborateurs. A fin août 2017, le chiffre d'affaires à l'export du secteur s'est établi à 6,8 milliards de dirhams contre 6 milliards de dirhams sur la même période en 2016, soit une augmentation de 13,5%.

La dynamique de développement du secteur se poursuivra en 2018 à travers l'opérationnalisation des contrats de performance des écosystèmes mis en place et l'accompagnement de l'installation des projets industriels d'envergure.

Offshoring : 60.000 nouveaux emplois à l'horizon 2020

Afin de donner un nouvel élan au secteur de l'Offshoring, une nouvelle offre compétitive a été lancée au cours de l'année 2016, formalisée par la nouvelle circulaire du Chef du gouvernement relative à l'Offre Offshoring Maroc et par des contrats de performance conclus entre l'Etat et les Fédérations concernées, pour la mise en place de 5 écosystèmes Offshoring. L'objectif à l'horizon 2020, étant de créer 60.000 nouveaux emplois dans le secteur et de réaliser un chiffre d'affaires additionnel à l'export de 18 milliards de dirhams. Cette offre est constituée d'un package incluant l'ensemble des facteurs de compétitivité, notamment, une offre de formation de ressources humaines adéquate, une aide attractive à l'investissement, des facilitations administratives pour les investisseurs et une offre locative dotée d'infrastructures et de services conformes aux normes internationales. Dans le cadre de cette dynamique, les exportations du secteur ont renoué avec la croissance, en réalisant un chiffre d'affaires à l'export de 8,83 milliards de dirhams en 2016, soit une progression de près de 20% par rapport à 2014. L'année 2017 a été marquée par l'accompagnement de plusieurs investisseurs dans les étapes de mise en place de leurs projets d'investissement et l'évaluation de ces projets, le suivi de la mise

en œuvre des procédures de facilitations administratives et le suivi du processus d'adéquation du Maroc au cadre européen de la protection des données. La dynamique de développement du secteur se poursuivra en 2018 à travers l'opérationnalisation des contrats de performance des écosystèmes mis en place.



Textile et Cuir : l'export en hausse de 5%

Les trois contrats de performance des écosystèmes textiles signés en 2016, entre l'Etat et l'AMITH, visent, à l'horizon 2020, la création de 16.700 emplois, la réalisation de 2,75 milliards de dirhams de chiffre d'affaires additionnel à l'export et l'émergence de 20 entreprises locomotives nationales.

De même, les trois contrats de performance signés en 2016 entre l'Etat et la Fédération sectorielle du cuir (FEDIC) visent, à l'horizon 2020, la création de 35.000 emplois et l'augmentation de 7,5 milliards de dirhams de chiffre d'affaires, dont 5,5 milliards de dirhams à l'export et l'émergence de 40 entreprises locomotives nationales.

Fin août dernier, 88 conventions d'investissement dans le secteur du Textile et Cuir ont été signées dont 25 pour des projets d'investissement locomotives et 63 pour des projets d'investissement portés par des PME. Ces projets d'investissement, d'un montant global de 3,7 milliards de dirhams, visent la création de près de 43.545 emplois et la réalisation d'un chiffre d'affaires additionnel de 6,98 milliards



de dirhams dont 4,8 milliards de dirhams à l'export. A fin août 2017, les exportations du secteur Textile et Cuir ont atteint 25,4 milliards de dirhams contre 24,2 milliards de dirhams sur la même période en 2016, soit une augmentation de 4,96%. L'année 2018 connaîtra l'opérationnalisation des contrats de performance des écosystèmes mis en place.

Foncier : deux nouvelles zones industrielles en 2018

Par ailleurs, et en vue de développer une offre foncière compétitive, le gouvernement poursuit ses efforts d'accompagnement des acteurs locaux dans la création des zones d'activités économiques et de réhabilitation des zones industrielles d'ancienne génération pour assurer

un développement équilibré au niveau régional.

Ainsi, l'année 2017 a été marquée par la poursuite de la réalisation des projets en cours, notamment, la réhabilitation des zones industrielles de Bensouda à Fès, de Gueznaya à Tanger et du parc industriel de Nouaceur ainsi que l'achèvement

des projets de Parcs industriels locatifs de Settaparc et Ecoparc. L'année 2018, connaîtra la mise en œuvre du Parc industriel locatif intégré de Casablanca et du Parc industriel d'Ain Cheggag à Fès avec sa composante principale dédiée au secteur du cuir.

